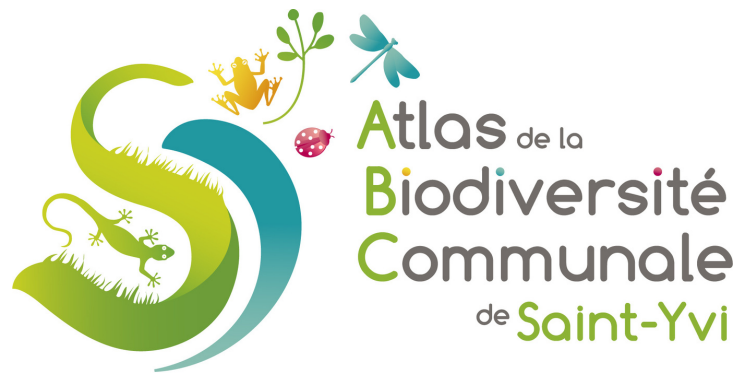


# LA GAZETTE DE LA BIODIVERSITÉ

LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE

MARS 2024 / NUMÉRO 11



## POURQUOI IL NE FAUT PAS TAILLER SES HAIES DE LA MI-MARS À FIN JUILLET ?



Tout le monde sait qu'il est important de tailler ses haies. Mais par contre, tous ne savent pas qu'il ne faut pas le faire n'importe quand afin de préserver la biodiversité. À partir de la mi-mars, c'est la période de nidification des oiseaux.

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

Mi-mars, le printemps est de retour. Or, les haies sont de vrais sanctuaires pour certaines espèces. Une haie bien touffue est un abri pour les oiseaux qui réalisent leurs nids. Les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent même l'érosion des sols. Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes, et de nombreux oiseaux nicheurs tels les merles, les mésanges, le rouge-gorge, y construisent leur nid.

À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

### La biodiversité à l'échelle de son jardin

Comme précise, Olivier Retail (directeur LPO Bretagne) : "chacun peut prendre la main sur la biodiversité à l'échelle de son jardin".

Ce qui signifie que la taille des haies en dehors des périodes de nidification n'est qu'un des gestes que vous pouvez faire lorsque vous avez la chance d'avoir un jardin. "N'hésitez pas à laisser certaines zones non tondues pour avoir un peu d'herbes folles. Ça peut faire un endroit où les insectes vont se développer. Ils rentrent dans le régime alimentaire des oiseaux, leur apportant des protéines".

De même, le directeur de la LPO Bretagne conseille aux particuliers de préférer des haies avec des espèces d'arbre diversifiées et de planter des espèces locales adaptées comme des noisetiers, des pruneliers, de l'aubépine, du robinier ou du sureau.

Pareillement, il conseille de créer de petits points d'eau pour que les oiseaux et petits mammifères puissent boire.

ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DE SAINT-YVI

CONCOURS

## Dessins & Photos

Amateur

### "P'tites bêtes & fleurs sauvages"

15 avril  
au  
06 mai  
2024



Règlement



### Informations :

- <https://www.saint-yvi.bzh>
- [abc@saint-yvi.bzh](mailto:abc@saint-yvi.bzh)

15 mars au 31 juillet  
je ne touche pas à ma haie







**MAI**  
**24 & 25**  
**2024**

# FÊTE DE LA NATURE

Maison des associations  
**SAINT-YVI**

Contact :  
02.98.94.72.11  
abc@saint-yvi.bzh



Informations  
programme

**VENDREDI 20h**

Présentation du rapport de l'Atlas de la  
Biodiversité Communal (ABC) par  
l'association Bretagne Vivante

**SAMEDI 10h/17h**

NOMBREUSES ANIMATIONS :

- Divers stands & intervenants
- Expositions concours photos & dessins
- Sortie avec Bretagne Vivante
- Pique-nique
- Animations Enfants
- Remise des lots du concours

